



HAL
open science

Approche de la notion d' "accent" à travers l'exemple de "l'accent malgache"

Claudine Bavoux

► **To cite this version:**

Claudine Bavoux. Approche de la notion d' "accent" à travers l'exemple de "l'accent malgache". Travaux & documents, 1995, 06-07, pp.63-78. hal-02174247

HAL Id: hal-02174247

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-02174247>

Submitted on 11 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Approche de la notion d'« accent » à travers l'exemple de « l'accent malgache »

Accent et prononciation

Cet article, en apportant un complément à des travaux antérieurs consacrés à la francophonie malgache (C. Bavoux, 1994), sera l'occasion d'une interrogation sur la notion d'« accent »¹ Nous commencerons par rappeler les deux acceptions de ce mot généralement retenues :

- 1) pour les phonéticiens, c'est une « marque spécifique qui permet de mettre en valeur une unité (de niveau toujours supérieur au phonème) par rapport aux unités de même niveau qu'elle » (M. Arrivé *et alii*, 1986) ;
- 2) dans la langue courante et, en linguistique, au chapitre des représentations, c'est l'« ensemble des spécificités de la manifestation orale de la langue qui caractérisent le locuteur dans ses origines sociales ou géographiques (accent faubourien, provençal, etc.) » (M. Arrivé *et alii*, *op. cit.*).

C'est le flou de cette dernière formulation que nous souhaiterions souligner. Il semble en effet que pour les auteurs cités (mais la plupart des usuels ne lèvent pas non plus l'ambiguïté), l'accent ne soit pas autre chose qu'une sorte de prononciation non standard, ce qui ferait de lui une réalité strictement linguistique. De la même façon, J. Dubois *et alii* (1973) définissent l'accent comme l'« ensemble des habitudes articulatoires (réalisation de phonèmes, intonation, etc.) qui donnent une coloration particulière, sociale, dialectale ou étrangère, à la parole d'un locuteur », définition qui

1. Désormais sans guillemets.

s'appliquerait plus justement à la prononciation. *Le Dictionnaire de la linguistique* de Georges Mounin mentionne, « au sein de certaines communautés linguistiques, des divergences notables dans la façon de parler qu'on appelle accent marseillais, dauphinois, etc. » sans poser la question de savoir qui perçoit ces divergences. Finalement, il apparaît, à la lecture des dictionnaires et manuels courants, que la nature sociale et symbolique de l'accent n'y est jamais érigée en critère définitoire. Il en résulte une confusion entre l'image et le fait linguistique.

En rupture avec cette vision, nous partirons de l'hypothèse qu'un accent, n'est qu'une construction épilinguistique, la représentation subjective et idéologique d'une prononciation (de l'autre en général, de soi pour l'autre plus rarement, encore plus exceptionnellement de soi pour soi, comme nous le verrons avec les caricatures de la presse malgache actuelle), représentation d'ailleurs sélective, qui ne retient, pour les stigmatiser, que certains traits, en passant d'autres sous silence. L'accent marseillais, alsacien ou malgache est une production sociale, l'exhibition de particularités sélectionnées.

C'est essentiellement sur le fonctionnement de la sélection et de l'exhibition des traits que nous tenterons de jeter quelques lumières, ce qui nous orientera vers une définition de l'accent nettement distinguée de celle de la prononciation.

Accent de l'autre et accent de soi

L'ACCENT MALGACHE DANS LA TRADITION COLONIALE ET NÉOCOLONIALE

Le travail de constitution d'un corpus écrit et oral colonial et néocolonial (les pastiches actuels s'inscrivant dans la tradition de ceux que Jacques Dez (1966) a nommés les « spécialistes de Madagascar ») en étant encore à ses débuts, nous nous contenterons, à partir du corpus restreint dont nous disposons, de formuler quelques remarques et d'indiquer quelques pistes de recherche. Dans les mises en scène romanesques du français parlé par les Malgaches, dont la rareté elle-même est significative, les auteurs, parfois contre toute vraisemblance, prêtent à leurs personnages, quel que soit leur statut, un idiolecte et une prononciation qui ne s'écartent pas du standard. Voici par exemple un texte, publié dans la presse sous le titre *Le village vagabond*, dans lequel l'auteur fait parler un personnage de la côte Est de Madagascar :

« Ça mon frère, moi va s'plique à vous. Vous connaît, résident là, du sud, ça mauvais, mauvais du monde. Résident du nord ça camarade pour malgaches mêmes, alors nous l'a fini faire kabar (discussions, conciliabules) ensemble gens du sud, et nous content aller assise l'autre côté où y en a bon vazaha » (*La Patrie créole* du 28 août 1901).

Aucun moyen graphique n'est utilisé pour représenter la prononciation du francophone malgache. On fera la même réflexion à propos d'un roman colonial plus récent, *Labyrinthe d'Émyrne*, de Jane Valrian (1934), qui campe plusieurs types de francophones. L'auteur, qui parvient à donner une idée du style de la jeune fille éduquée et de la syntaxe du *boto* (le domestique), gomme les particularités de leur prononciation. Voici d'abord une citation de la jeune fille de bonne famille :

« Au sujet des gages excessifs qui perdent nos botos, je pense exactement comme toi, maman, mais pour ce qui est de regretter Albert au cas où il ne lui plairait plus de servir chez nous, je ne partage pas ta manière de voir. Songe donc que ce malheureux accuse déjà des vices ignobles : il boit et il vole ! »

Et voici une citation du *boto* à qui, dans un souci de vraisemblance, l'auteur prête une grammaire approximative sans rien dire pourtant de sa prononciation :

« Madame, c'est vrai, m'a donné commission pour toi, si toi demander lui. Lui dire moi, dire toi, lui parti fini ! Lui trouver mari « vaovao ». C'est Monsieur Dormoy, le marchand de cochons. [...] Lui dire encore, toi venir mauvais et un peu détraqué... »

Il est cependant possible de réunir un corpus de représentations des particularités phonétiques et prosodiques du français parlé à Madagascar. Dans *La Dépêche de Madagascar* du 16 juillet 1906, le journaliste Fédor Sharp fait, dans un récit des festivités du 14 juillet à Tamatave, une remarque sur la façon de parler des femmes malgaches :

« Des dames noires, roulant les r, puant l'huile de coco, nous font souvenir que nous sommes à Tamatave. »

Le trait relevé par le chroniqueur est l'apicalité du [r], corrélée à l'ethnotype, dans une vision brutalement raciste.

Sont parfois stigmatisées les réalisations des phonèmes /ʃ/, /s/, /ʒ/ et /z/. Ainsi le journaliste Jean Carol évoque-t-il des petites

filles de douze ans qui, pour plaire au maître *vazaha*, chantent en zézayant les « innocentes chansonnettes que les bonnes sœurs leur ont apprises » :

« Ze suis une enfant gâtée
De bonne figure,
Z'aime les petits pâtés
Et les confitures.
Si vous voulez m'en donner,
Ze saurai bien les manzer ».
(*Le Temps*, 1897)

Si on en croit le témoin, le phonème français /ʒ/ serait réalisé [z] au moins par certains Malgaches, ce qui suppose une antériorisation du lieu d'articulation de la palatale. Mais d'autres auteurs coloniaux signalent une tendance inverse au recul. Lisons à ce propos ce « Conte de la vieille époque » :

« Tu veux renvoyer Ravelo, me dit [une amie de Ravel], c'est mal, cha. Punis-la en l'envoyant sans chouliers, sans lambe de choie, à l'école pendant huit jours ; après cela, elle fera une bonne compagne, tu verras !
Je suivis ce conseil au grand désespoir de Ravelnar, qui pleura à chaudes larmes en me disant :
— T'as pas gagné la honte d'envoyer ta ramatoa à l'école, sans chouliers... on dira que tu es un *ratsy fanahy* ! » (*Le Madécasse* du 4 octobre 1923).

Le chroniqueur, en stigmatisant un chuintement, signale un phénomène inverse de celui que J. Carol mettait en scène. Et son témoignage est confirmé par celui du poète colonial Alexandre Mathiau :

« Mochieu, pachez votre chemin,
Chez les cheurs, je vais ja l'école,
Je n'chuis pas chéll' que vous croyez,
Mais chi j'allais dans votre piaule,
Combien que vous me donneriez ».
(A. Mathiau, 1931 : 100-101)

Alors, zézaiement, chuintement, sifflement ? Les contradictions qui se dégagent des divers témoignages écrits ne sont bien sûr qu'apparentes. Et les différentes graphies rencontrées doivent être comprises comme autant de tentatives de mise en scène d'une impression de flottement dans la réalisation d'oppositions phonématiques du français qui n'ont pas d'équivalent dans la langue

première des locuteurs. Il suffit pour étayer cette thèse d'écouter les pastiches oraux de l'accent malgache, où le phonème français /s/, par exemple, présente une réalisation intermédiaire entre [s] et [ʃ], proche de la réalisation du phonème malgache /s/, ce qui à l'écrit, serait traduit de façon plus ou moins aléatoire par un « s » ou par un « ch », la graphie ne permettant pas de noter un son intermédiaire. De même, il est plus aisé de donner une représentation orale que graphique du son intermédiaire entre [ʒ] et [z], sorte de zézaiement, relevé dans la prononciation malgache du français.

De façon générale, les pastiches qui sont faits de l'accent malgache par les non-malgachophones font un sort à la prononciation des paires françaises /s/- /ʃ/ et /z/- /ʒ/, y voyant soit un zézaiement, soit un chuintement, chacun essayant de respecter, dans la représentation qu'il donne de la prononciation malgache, une certaine cohérence.

Il arrive en outre que des témoins, opérant une sous-catégorisation de l'accent, établissent une distinction entre la prononciation réputée chuintante des Plateaux (Imerina et Betsileo) et la prononciation supposée zézayante de la côte, mais sans que ce point de vue se soit jamais imposé de façon définitive.

Par ailleurs, certaines particularités vocaliques ont été stigmatisées : dans son roman *Ialina*, le capitaine Garenne propose une représentation de la prononciation de plusieurs voyelles, dans les propos qu'il prête à une femme malgache :

« Moi n'a pas beaucoup connaît : moi n'a connaît é pitit pè. »
(1913 : 54)

La graphie « é pitit pè » apparaît comme une tentative pour traduire une prononciation déviante de la voyelle nasale /œ/ prononcée [e], du e caduc prononcé [i] et de la voyelle /ø/ prononcée [ɛ].

Ces quelques citations ne seraient pas significatives si elles ne trouvaient un écho dans la tradition des pastiches faits habituellement par les « anciens » de Madagascar, tradition qui sera évoquée plus loin.

L'accent malgache dans l'écrit malgache contemporain

Une première remarque s'impose à ce sujet : une catégorie numériquement importante de francophones malgaches que nous

avons désignés du nom de *standardisants* (C. Bavoux, 1994), catégorie qui recoupe grossièrement celle des scolarisés des grands centres urbains, et notamment de la capitale, disent parler le français sans accent, entendons avec un accent neutralisé, un non-accent acquis en milieu scolaire ou au contact de francophones endolingues supposés eux-mêmes dépourvus d'accent. La thèse de Monique Ratriमारिवony (1986) propose une analyse de l'attitude et des préjugés linguistiques des premiers *standardisants*, les *avarapianarana* de la période coloniale :

« Par son langage châtié, académique, l'*avarapianarana* se démarque de la majorité de ses congénères [...]. D'où une sévérité excessive vis-à-vis de ceux qui ne manient pas le français, une sensibilité aiguë à la moindre faute de l'interlocuteur, faute du reste jugée impardonnable, une intolérance à l'égard de celui dont la syntaxe, l'accent ou la diction ne répond pas aux normes françaises véhiculées par l'école. Aussi, à l'image de son ancien instituteur ou professeur, l'*avarapianarana* des Haut-Plateaux en particulier ne souffrira pas d'entendre le français de ses compatriotes des régions côtières souvent teinté de créolismes. Il surveille son élocution, soucieux de ne parler que
Le français de France
Le français du Français
Le français français » (M. Ratriमारिवony, *op. cit.* : 341-342).

Cette citation présente le double intérêt de signaler la croyance en un non-accent malgache² en même temps que la reconnaissance par les *standardisants* d'une autre catégorie de francophones, leurs *compatriotes des régions côtières*, à qui ils prêtent un accent qu'ils supposent contaminé par celui des créoles venus des îles voisines. La reconnaissance d'un accent *côtier* et d'un non-accent *standardisant* nous permet de tracer une frontière, non pas, comme le voudraient les locuteurs *standardisants*, entre la variété standard (qu'ils disent parler) et la variété endogène *côtière*, mais entre deux sous-variétés endogènes, la leur, c'est-à-dire la variété *standardisante* et l'autre, la variété *côtière*. On voit comment le discours sur l'accent signale un fait linguistique, en en donnant une interprétation.

Cela dit, il arrive que certains Malgaches proposent une mise en scène scripturale de leur accent. Dans la presse, les caricaturistes

2. Elle est très répandue chez les *standardisants* qui se disent capables de reconnaître à leur accent plusieurs types de francophones africains sans que ceux-ci puissent, en retour, déceler chez eux le moindre accent. Ils donnent en exemple l'ancien président Didier Ratsiraka, réputé à Madagascar pour son non-accent, et, de façon plus ou moins explicite, s'assimilent à ce modèle.

pensent parfois à doter d'un accent les personnages qu'ils dessinent. Citons par exemple le texte du dessin de Barry publié dans le journal *Fanavaozana* du 29 octobre 1993 :

« Le père : — Qu'es que tu manze mon fis ?

Le fils : — Zé manzé la langy franché par se ké lalangy franché é tré pura porka ».

Au moins trois caractéristiques sont parodiées dans ce bref échange : une particularité dans la réalisation de la palatale française /ʒ/ dans « je mange » noté « zé manze » (le zézaïement relevé par les coloniaux), et de la dentale /s/ dans « français » noté « franché » (le chuintement également stigmatisé par les coloniaux). Mais cette représentation de la prononciation malgache manque de cohérence, car elle met en scène deux tendances articulatoires contradictoires, l'une à l'antériorisation, l'autre à la postériorisation du lieu d'articulation de phonèmes proches. Quoi qu'il en soit, l'humoriste ne se trompe pas quand il signale l'existence d'une difficulté dans la réalisation d'oppositions absentes dans la langue première ; la fermeture de la voyelle antérieure [e] dans « très » graphié « tré » ; le phénomène de syllabation qui conduit le locuteur malgache à se rapprocher de la structure familière CV-CV-CV, en remplaçant les /ə/ du français par une voyelle orale et en ajoutant des voyelles d'appui, comme dans « pur porc » graphié « pura porka ».

Le dessinateur journaliste Aimé Razafy, dans la rubrique « Sans Cible » publiée par *Tribune*, reprend nombre de stéréotypes traditionnels : le chuintement, dans *Cha va comme cha ?* (Ça va comme ça ?), dans le jeu de mot *Résultats officiels en pour chantage* (pourcentage) ; le zézaïement, dans *Benzour ô !* (« bonjour »). Dans ce dernier exemple est également signalé un flottement dans la réalisation des voyelles nasales françaises qui provoque soit la confusion des voyelles nasales [ã] et [ɔ̃], soit (la représentation graphique restant ambiguë) le renforcement de la voyelle nasale, si « en » se lit [ã n].

Chez le même auteur, le e dit caduc, est représenté une fois comme un [a], une fois comme un [e], selon une variation de nature stylistique dans le jeu de mot bilingue *Ka lé mahery gagne*, phonétiquement proche de *Que le meilleur gagne* (où *ka* = la conjonction « et » et *mahery* = l'adjectif « fort »). Le même stéréotype apparaît dans *bande et rôle*, graphie fantaisiste de *banderole*³, ou dans

3. Calque de l'argot malgache *bandy sy role*, loc. = shérif et bandits < fr. « rôle ».

S.O.S. *Sud*, transformé en *sauce sud* puis en *sôsy sud*, où l'on voit que le /b/ est réalisé [i], ou encore dans *Vous avez oublié de lui enlever le sivana*⁴ où le /ð/ de l'article « le » est réalisé [e].

La voyelle /y/, absente de la langue première des locuteurs malgaches, est réalisée [i] dans le jeu de mot *censure* écrit *sans sira*, ce qui est conforme, comme on le verra plus loin, à la tendance générale au déplacement vers l'avant des voyelles labialisées et à une modification du mode d'articulation rapprochant le /y/ de la voyelle rétractée [i].

Dans une autre rubrique de *Tribune*, c'est encore la proximité des réalisations des phonèmes français /s/ et /ʃ/ qui est stigmatisée dans un jeu de mot qui rapproche les signifiants *France* et *franche* :

Que font ces Parisiens à Tananarive ? Ils construisent des zones... France ! (« Gasy qui rit », Tribune).

Ce trait est fortement caricaturé aussi bien par les témoins extérieurs que par les Malgaches, bien que les motivations qui président à sa stéréotypisation reposent sur des bases idéologiques différentes.

Accent, prononciation et stéréotypisation

Finalement, on s'aperçoit que certains particularismes phonétiques et prosodiques ont été perçus et stigmatisés par les observateurs extérieurs, que certains d'entre eux, ou d'autres, l'ont été par les francophones malgaches eux-mêmes et que d'autres enfin ne font l'objet d'aucune représentation sociolinguistique et sont symboliquement inexistantes. Il semble que la prononciation soit perçue à travers des filtres idéologiques et à un certain niveau de conscience. Avant de proposer une définition de l'accent qui tienne compte de cette double contrainte, nous tenterons de confronter l'image idéologiquement construite de la prononciation que l'on nomme accent et l'image scientifique qu'en propose la description linguistique.

LES TRAITS STÉRÉOTYPÉS

On peut dire en schématisant un peu que l'accent signale une partie des particularismes réels relevés par les linguistes, tels que : la

4. *Sivana* en malgache signifie : censure. La traduction de la phrase serait : *Vous avez oublié de lever la censure*. Le mot *censure* est graphié, dans le même dessin de Aimé Razafy, *sans sira* (*sira* signifiant sel).

fermeture des voyelles [ɛ] et [ɔ] signalée par C. Fouché (1970 : 27) chez les apprenants ; l'antériorisation de la série avant labialisée /y/, /ø/, /œ/ ; la réalisation du phonème /ɔ/ avec une avancée du lieu d'articulation (C. Fouché a montré que chez les apprenants, /ɔ/ peut être réalisé comme un [e], un [a] ou toute autre voyelle) ; la tendance à la centralisation de la série avant non-labialisée /i/, /e/, /ɛ/, /a/ ; la tendance à la fermeture de la voyelle /ā/ ; la tendance générale des voyelles nasales à la neutralisation des oppositions et au flottement ; leur renforcement occasionnel par une consonne nasale, comme dans [m nte] et leur occasionnelle dénasalisation.

En ce qui concerne les consonnes, on décèle des flottements dans la réalisation des constrictives dentales /s/ et /z/ et des palatales /ʃ/ et /ʒ/, qui en français s'opposent deux à deux (sourde vs sonore), alors qu'en malgache il n'existe que deux phonèmes, un /s/ intermédiaire entre [s] et [ʃ] et un /z/ intermédiaire entre [z] et [ʒ]. Les réalisations du phonème /R/ français par les apprenants nous renseignent sur la difficulté des malgachophones à produire une consonne différente du [r] apico-alvéolaire de la langue première. Selon C. Fouché, les efforts pour réaliser le phonème /R/ français aboutiraient chez un locuteur malgache à une réalisation « correcte » pour environ 60 % des locuteurs, à une réalisation apico-alvéolaire [r] pour environ 30 % des locuteurs, à une réalisation apico-alvéolaire sans battements [ʀ] pour environ 3 % des locuteurs et à un affaiblissement en [w] ou un amuissement pour environ 7 % des locuteurs. L'auteur estime par ailleurs qu'en dehors de la capitale, le pourcentage de « réalisations correctes » avoisinerait zéro. Le [R] apparaît donc comme une variable régionale (il y a plus de [R] chez les standardisants que sur la côte) et sociale (plus de [R] chez les francisés, comme nous le verrons plus loin). En bref, [R] et [r] ont un statut de variantes du phonème /R/ fonctionnant, sur le plan sociolinguistique, comme des stigmates. La variation est également liée au sexe. Comme dans d'autres aires francophones, par exemple au Maghreb, une corrélation est établie entre l'emploi de la variante locale [r] et la virilité du locuteur, au moins dans les milieux traditionnels.

La tendance à réorganiser les syllabes du français standard pour se rapprocher de la structure CV-CV-CV a été également signalée. Chez des locuteurs francophones à compétence réduite le phénomène est plus sensible. On entendra par exemple : « ma-la-gache » (proche de « malagasy ») pour « malgache ». La non élision du [ə] est un procédé presque systématique qui permet de supprimer les

groupes consonantiques difficiles à prononcer pour un locuteur habitué aux règles du malgache.

LES PARTICULARITÉS INEXISTANTES

Mais le discours sur l'accent et sa mise en scène omettent de signaler d'autres traits tout aussi réels que, de ce fait, ils contribuent à faire symboliquement *inexister*.

Par exemple, l'absence des allophones [o] dans « rose », [a] dans « pâte », [ɛ] dans « très » et [ø] dans « jeûne », qui n'est d'ailleurs pas propre au français de Madagascar, puisqu'on la retrouve à La Réunion (M. Carayol, 1974 : 236-264) et dans de nombreuses variétés périphériques de français, ne donne pas lieu à des représentations ni, *a fortiori*, à une stigmatisation. Rares sont les francophones malgaches qui cherchent à corriger leur prononciation du /o/ dans « rose » ou à distinguer « Paule » de « Paul » ou « marée » de « marais ». Les *standardisants* malgaches, si normatifs par ailleurs, n'ont rien à dire quand on leur demande de s'exprimer sur ces particularités de leur prononciation. Elles n'existent pas à leurs yeux.

Autre particularité, la réalisation des voyelles /a/ et /ɛ/, hésitante devant la semi-consonne /j/. « Travail » est très souvent réalisé [tRavɛj], rarement [tRavaj] et on rencontre des prononciations intermédiaires entre [ɛj] et [aj].

Les particularités qui existent dans la réalisation des semi-consonnes soit ne sont pas perçues des locuteurs, soit le sont sans aboutir à une quelconque stigmatisation : « nuit » est prononcé [nwi] ou avec un [w] très faiblement articulé, « huit » est réalisé [wit]. C. Fouché note que chez les apprenants, les semi-voyelles sont faiblement articulées, parfois même amuies, ou encore articulées comme la voyelle correspondante. Il trouve une explication au moins partielle de ce phénomène dans la comparaison avec le malgache où on voit la semi-voyelle s'affaiblir devant une voyelle accentuée.

Le cas des suites consonantiques /tr/ et /dr/, dont la réalisation doit de toute évidence être rapprochée de celle des groupes malgaches /tr/ et /dr/, fera la transition avec la suite. Ce trait, absent des mises en scène scripturales de l'accent malgache, n'en est pas moins présent dans les pastiches qui en sont faits.

LA PISTE DE L'ORAL

On compte en effet parmi les traits stigmatisés à l'oral et que l'écrit ne permet pas d'exhiber, la prononciation locale des deux

groupes consonantiques français /dr/ et /tr/ proches de l'anglais « tree » ou « drop ». « Trop » est réalisé [tro] ou [tʰo] et une oreille peu exercée peut entendre [tʰo].

Comme on peut s'y attendre, l'exhibition des réalisations du /R/, du e dit caduc et des paires /s/- /ʃ/ et /z/- /ʒ/ occupe une place importante dans les pastiches et la prononciation particulière des voyelles nasales est quelquefois caricaturée.

Mais la grande supériorité des pastiches oraux est de pouvoir stigmatiser les traits prosodiques, variations de débit et particularités de l'accentuation. Certains traits prosodiques qui apparaissent à l'oreille peu exercée comme des phénomènes mélodiques sont, en fait, liés à des traits accentuels particuliers. Marie-Christine Hazaël-Massieux⁵ remarque que les francophones malgaches ne déplacent pas l'accent tonique français, mais lui ajoutent un autre accent de mot ou de groupe rythmique, qui n'est pas un accent « d'insistance », ni un accent affectif ou emphatique. Ce deuxième accent, qui double l'accent normal et est perçu par l'oreille comme un renforcement du premier, s'il est difficile à décrire peut être imité facilement, ce dont les moqueurs ne se privent pas. Par ailleurs, il n'est pas impossible que les francophones malgaches fassent un usage stylistique de l'intonation (J.M. Marconot, 1984 : 109) se traduisant par un ensemble de particularités que le pasticheur, s'il est bon imitateur, reproduit avec une relative facilité, alors qu'elles découragent le linguiste par leur complexité, qu'il s'agisse de ralentissements ou d'accélération du rythme, d'exagération expressive de l'accentuation, ou de tout autre aspect.

Intérêt et limites d'une étude de l'accent

L'ACCENT COMME IMAGE D'UNE PRONONCIATION

Il semble bien que les coloniaux et leurs héritiers choisissent de parodier la prononciation de piètres francophones de préférence à celle de lettrés. Ceci nous oblige à nous poser la question de savoir s'il n'est d'accent que d'apprenant et si à un certain niveau de compétence, les écarts par rapport au standard s'effacent. Faut-il, en d'autres termes, établir un lien entre accent et niveau de compétence ?

5. Dans une communication personnelle reprise dans C. Bavoux, 1994 : 192 et suiv.

S'il est difficile de répondre directement à cette question, constatons simplement que, dans la pratique, de nombreuses particularités du français parlé à Madagascar ont leur pendant dans la prononciation des apprenants, ce qui fait que, dans les faits, il est avantageux, pour décrire les unes, de connaître les autres, en n'oubliant pas cependant qu'elles n'ont pas le même statut, la prononciation du « bon » francophone, interlecte stabilisé ou variété reconnue, revêtant un statut social que n'a évidemment pas la prononciation approximative et changeante de l'apprenant.

L'important est que, quel que soit le niveau de compétence des locuteurs qui ont fourni des matériaux à la construction sociale qu'on appelle accent, celui-ci joue son rôle d'exhibition sélective d'une prononciation déviante par rapport au standard : on a vu par exemple qu'il suggère l'existence d'un déplacement du lieu d'articulation du /s/ alors que le fait linguistique remarquable est la disparition de l'opposition phonématique qui, en français, permet de distinguer « sot » de « chaud ». Il est une image partiellement déformée de la réalité linguistique.

En attendant d'éventuelles études sur les pastiches oraux, le bilan que l'on peut faire de l'intérêt linguistique d'une étude de l'accent reste limité, en raison notamment de la rareté des documents et de l'ambiguïté des indications fournies par l'accent sur la prononciation. Aussi, la démarche qui conduirait à aborder la prononciation à travers le témoignage qu'en présente l'accent n'offrirait de garanties de rigueur que si les témoignages étaient strictement replacés dans le contexte de leur production. Mais la méthode serait coûteuse et nécessiterait un long travail d'enquête sur les conditions de production du (vrai-faux) témoignage, qui ne serait véritablement rentable que dans le cas de documents témoignant de prononciations disparues pour lesquelles aucune autre approche n'est possible. Le principal intérêt de l'accent, à n'en pas douter est ailleurs, dans ce qu'il nous apprend de l'usage social de la langue.

L'OPÉRATION SOCIALE DE STIGMATISATION

Stigmatisation et ethnotypisation de l'autre

Dans l'écrit colonial, il est clair que la stéréotypisation de la prononciation malgache participe à une entreprise d'ethnotypisation, destinée à produire une image caricaturale du Malgache (au

singulier). Un nombre limité de traits entrent dans cette typisation du Malgache, présenté le plus souvent comme un homme doux, hypocrite et indolent. Peu importe d'ailleurs si les traits stéréotypés se contredisent, si le Malgache se révèle docile et rebelle à la fois, ou s'il chuinte et zézaie en même temps. Ce qui compte au regard exogène, c'est que son infériorité congénitale éclate à travers ses particularités et celles de son parler, justifiant ainsi le projet colonial. Cette entreprise se double d'une naturalisation des traits caricaturés, comme l'a montré P. Siblot (1991) à propos des représentations du sabir des Algériens de la période coloniale. C'est ainsi qu'une corrélation est établie dans l'exemple de Fédor Sharp cité plus haut entre l'ethnotype *dames noires*, une habitude culturelle présentée comme un trait naturel (*puant l'huile de coco*) et une habitude articulatoire (*roulant les r*) elle aussi naturalisée.

Les traits stigmatisés sont, pour des raisons idéologiques, systématiquement dévalorisés. Nous n'insisterons pas, après d'autres (par exemple G. Hazaël-Massieux, 1978 et Jean-Louis Joubert, 1991) sur cette double logique du mépris de l'autre et de l'auto-légitimation. Elle est suffisamment connue. Par contre, la pérennité, sous une forme atténuée, de cette vision dans l'écrit post-colonial reste un objet d'étude vierge.

Stigmatisation et affirmation de soi

Les motivations et l'idéologie qui servent de fondement aux mises en scène de l'accent malgache par des humoristes malgaches sont tout autres. Ceux-ci sont moins préoccupés d'attribuer une valeur sociale aux particularités de la prononciation locale que d'utiliser celles-ci comme un matériau linguistique au service d'intentions extralinguistiques. Les traits caricaturés permettent toutes sortes de jeux de mots qui ont une fonction comique et parfois politique. Il est évident par exemple que le jeu de mot *zone franche / zone France*, s'il porte sur les signifiants, ne s'y limite pas, qu'il vise à attirer l'attention sur la question de la souveraineté malgache.

On est pourtant en droit de se demander si les humoristes, caricaturistes et pasticheurs ont, au-delà de cette utilisation stylistique qu'ils font de la variation, conscience de l'existence d'une variété de français local et s'ils contribuent à sa reconnaissance sociale, sinon à sa pleine légitimation. Il est certain qu'ils ne se posent pas en instance légitimante de la variété, même si, à la différence de l'ensemble des locuteurs de la variété régionale, ils

voient et font voir certains particularismes et même s'ils s'inscrivent en faux contre le fantasme du non-accent malgache en mettant en scène des caricatures du *Gasy* (le Malgache moyen, l'homme de la rue). L'auto-dérision est peut-être un début d'affirmation identitaire. Mais la construction de l'accent, à Madagascar comme ailleurs, reste le fait des observateurs gardiens de la norme centrale.

ACCENT, STIGMATES ET INDICES

Sans aller plus loin dans l'interrogation sur les rapports existant entre production de l'accent et normalisation, nous tenterons de proposer une définition de l'accent qui tienne compte des notions utilisées en cours de développement. Nous avons montré qu'un accent est une construction qui suppose de la part de ses auteurs la conscience d'écart existant entre une prononciation locale et la prononciation standard. Il apparaît que témoins ou locuteurs repèrent certains traits mais restent sourds et aveugles à d'autres et contribuent, en les soulignant ou en les passant sous silence, à leur existence ou à leur inexistance symbolique. Le regard exogène a le pouvoir de faire exister ou inexister un trait de la prononciation de l'autre. Le regard endogène, s'il ne voit pas un trait qu'un regard exogène parvient à distinguer, en fait un indice culturel (révélant malgré lui son éloignement de la norme), s'il le perçoit, en fait un stigmaté identitaire. Ici intervient donc la réalité du niveau de conscience des locuteurs. Le stigmaté et l'indice ont donc tous les deux une signification sociale, mais le premier exprime l'intention du locuteur d'affirmer son identité alors que le deuxième la révèle malgré lui.

EXHIBITION DU TRAIT	+	-
PAR L'AUTRE	stigmaté ethnotypisation	trait socialement inexistant
PAR SOI	stigmaté affirmation de soi	indice

On voit sur ce tableau que le trait que l'observateur fait inexister n'existe socialement pour personne et que le trait que le locuteur endogène fait inexister alors même qu'un regard extérieur le perçoit est celui qui révèle malgré lui son identité non standard.

On peut conclure, en élargissant ce propos, que les particularismes de la prononciation malgache sont, comme les particularismes lexicaux ou autres, des traits qui n'accèdent au statut de malgachisme que pour autant qu'ils sont perçus des locuteurs eux-mêmes et socialement valorisés. Ils participent à la construction d'une image de soi susceptible de s'opposer à l'image imposée de l'extérieur, notamment à travers la notion d'accent.



BIBLIOGRAPHIE

- ARRIVE, Michel, GADET, Françoise et GALMICHE, Michel. 1986. *La grammaire d'aujourd'hui, guide alphabétique de linguistique française*, Flammarion, 1986 : 720 p.
- BAVOUX, Claudine. 1994. *Description du français et de la francophonie malgache*, thèse de Doctorat Nouveau régime, Aix-en-Provence, 429 + 346 p.
- BOURDIEU, Pierre. 1982. *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Fayard, 1982 : 244 p.
- CARAYOL, Michel. 1977. *Le français parlé à La Réunion. Phonétique et phonologie*, Champion, 1977 : 633 p.
- DEZ, Jacques. 1966. « Un argot français de mots malgaches (contribution à l'étude de la Société coloniale) », in *Annales de l'Université de Madagascar*, n°5, 1966 : pp. 129-154.
- DUBOIS, Jean, GIACOMO, Mathée, GUESPIN, Louis, MARCELLESI, Christiane, MARCELLESI, Jean-Baptiste et MEVEL, Jean-Pierre. 1973. *Dictionnaire de linguistique*, Larousse, 1973 : 516 p.
- DUCHET, Jean-Louis. 1986. *La phonologie*, coll. Que sais-je ?, P.U.F., 1986, 127p.
- FOUCHE, Claude. 1970. *Les interférences du phonétisme malgache merina dans le français parlé à Tananarive*, Publications de l'Institut de Linguistique Appliquée, Antananarivo, 1970 : 51 p. + 10 p. d'annexes.
- GUEUNIER, Nicole, GENOUVRIER, Emile et KHOMSI, Abdelhamid. 1978. *Les Français devant la norme*, Champion, 1978 : 203 p.
- HAGEGE, Claude. 1990. *La structure des langues*, coll. Que sais-je ?, P.U.F. 1990 : 127 p.
- HAZAEI-MASSIEUX, Guy. 1988. « La citation de langue autre. Contacts, contrastes et émergence de langues (Exemple des créoles français) », in *Etudes Créoles*, n° XI-2, 1988 : pp. 17-34.
- JOUBERT, Jean-Louis. 1991. *Littératures de l'océan Indien*, Edicef / Aupelf, 1991 : 303 p.
- MARCONOT, Jean-Marie. 1984. « L'analyse de la conversation : l'intonation », in *Lengas* 16, Montpellier, 1984 : pp. 99-114.
- MOUNIN, Georges. *Dictionnaire de la linguistique*, Quadriga / P.U.F.
- RATRIMOARIVONY-RAKOTOARINOSY, Monique. 1986. *Histoire et nature de l'enseignement à Madagascar de 1896 à 1960*, Paris-Sorbonne, Centre International d'Études Francophones, 1986 : 441 p. + XLVIII p.

- SIBLOT, Paul. 1991. « Représentations de la langue et production d'ethnotypes », in *Les Français et leurs langues*, Actes rassemblés par C. Martel, Publications de l'Université de Provence, Aix-Marseille 1, 1991 : 371-399.



CORPUS

- Presse coloniale : *La Patrie créole, La Dépêche de Madagascar, Le Madécasse*
Presse française nationale : *Le Temps*
Presse malgache : *Tribune, Fanavaozana*
GARENNE, A. Capitaine, 1913. *Ialina, idylle malgache*, Plon-Nourrit et Cie éd., Paris, 1913 : 333 p.
MATHIAU, Alexandre, 1931. *Soliloques de brousse*, J. Peyronnet & Cie éd., Paris, 1931 : 115 p.
RAZAFY, Aimé, rubrique « Sans cible » du quotidien *Tribune*.
VALRIANT, Jane. 1934. *Labyrinthe d'Emyrne*. 1934.